



**Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 août 2017.**

**Mot de la mairesse**

M<sup>me</sup> Laroche informe le public qu'elle sollicitera un nouveau mandat lors des prochaines élections. Elle cède la parole aux conseillers pour leur rapport mensuel.

**Rapport des conseillers**

M. Lamarche donne des informations sur la réfection des chemins. La réparation du chemin Godefroy avance bien malgré la nécessité de dynamiter. Réfection à venir: la digue du lac Johanne. Il annonce, aussi, le départ de M. Yves Latour, directeur des services des travaux publics.

Comme promis, il donne quelques statistiques concernant la location des embarcations de l'île Benoit. Une analyse des résultats est à venir puisque la saison n'est pas encore terminée. Sur 33 jours ouvrables, visite de 381 personnes dont trois non-résidents, location de 59 embarcations et finalement, 83 demandes pour la baignade.

M. Serge Grégoire souligne les excellents résultats de la qualité de

l'eau des endroits prévus pour la baignade. Comme à chaque année, des tests d'eau sont effectués par la municipalité.

**Gestion des dossiers financiers**

Il est convenu d'accepter la liste des comptes payés au 31 juillet 2017 pour un montant d'environ 58 646 \$ et des comptes à payer au montant de 260 207 \$.

Confirmation de la Municipalité de l'adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus pour une durée de cinq ans. Des frais y sont rattachés.

L'entreprise Multi-surfaces Giguère inc. a été mandatée pour l'entretien du terrain de balle-molle qui se fera à l'automne 2017. Une somme de 2 492 \$ (taxes en sus) y est allouée.

**Réorganisation des services**

Il y aura réorganisation administrative du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire ainsi qu'à la bibliothèque. Pour ce faire, il y aura une augmentation d'heures de la technicienne en

documentation, l'abolition du poste d'assistant aux loisirs et la création d'un poste de technicienne en loisirs.

**Loisirs, Culture et Vie communautaire**

La liste des cours de nature culturelle et sportive ainsi que les noms des professeurs et écoles, qui les donneront, sera affichée sous peu.

Le conseil a déposé le rapport final de Vélo Québec, projet d'aménagement pour le tronçon du chemin Sainte-Anne-des-Lacs entre le chemin des Cèdres et le country club du lac Marois.

Dans le cadre de l'option B du programme «Demande collective MRC/municipalités», le Conseil municipal autorise la MRC des Pays-d'en-Haut à présenter une demande de subvention auprès du ministère de la Famille et des Aînés pour la réalisation de la démarche MADFA. Par la même occasion, la Municipalité se dotera de sa propre politique des aînés et de son plan d'action. M. Normand Lamarche sera le conseiller au poste de responsable des questions des aînés.

**Urbanisme**

Il y aura une assemblée publique de consultation le 31 août à 19h à l'Hôtel de ville.

nécessitent une baisse du niveau d'eau, le ministère de l'Environnement exige une demande de certification d'autorisation (CA). À la période de questions, des précisions furent demandées par M. Pronovost quant à cette demande. On lui précise que les exigences sont telles qu'une demande d'extension leur a été accordée. Il est indéniable qu'il devient urgent de procéder.

**Lettre de remerciement, service des Travaux publics**

Une lettre de remerciement sera remise à M. Yves Latour pour souligner son excellent travail et ses conseils judicieux tout le long de son mandat. Il quittera la direction de son service le 18 août.

**Questions du public**

**Le centre sportif**, projet de la MRC, a été, sans contredit, un sujet très questionné et quelque peu controversé, particulièrement quant au choix de la ville ainsi qu'à son emplacement. M<sup>me</sup> Laroche indique que les études ont permis de faire un choix plus éclairé. Sa conclusion: «Nous n'avons rien sur notre territoire. C'est un bon apport pour notre municipalité.»

**Le projet Vélo-Québec et vitesse** – Quelques citoyens demandent des explications supplémentaires. Ce projet permettra, notamment, la cohabitation piétonnière et cycliste et servirait à développer le centre-ville. L'aménagement de ce tronçon sera, aussi, un incitatif pour la réduction de la vitesse qui est une

problématique majeure sur les routes de la municipalité. Qu'en est-il de la surveillance policière? Une suggestion est faite: présenter cette problématique à la MRC. Un besoin de comprendre «l'absence de la présence policière» (une contradiction plus qu'étonnante) qui porte préjudice aux citoyens lorsque l'on considère que la partie la plus importante du budget municipal est allouée à la SQ. Les citoyens insistent pour qu'une intervention immédiate soit faite.

**Les taxes** – M<sup>me</sup> Kavanah, inquiète au sujet de ses taxes, fait l'étalage de différents projets qui, selon elle, augmentent les taxes des citoyens. En réponse à son inquiétude, madame la mairesse explique que l'augmentation moyenne des taxes fut de 1% par année. Tous les projets à long terme se déroulent sur plusieurs années. Ceux-ci permettent de reconstruire certaines structures importantes qui étaient vétustes.

**La propreté des terrains** – M<sup>me</sup> Chalifoux présente une problématique pour laquelle il n'y a aucune réglementation: la propreté des terrains privés qui, pour certains, ressemblent à des dépotoirs. C'est un sujet qui fait appel au civisme des gens. Les critères de beauté et de propreté sont très aléatoires. Une suggestion est faite: recommencer à participer au programme «Le Fleuron» ce qui aiderait à sensibiliser les résidents au respect de l'environnement et de leurs voisins.

**Environnement**

Puisque les travaux de réparation et d'entretien de l'exutoire du lac Johanne

**CÉLÉBRONS EN FAMILLE À SAINTE-ANNE-DES-LACS**



**CÉLÉBRONS** – Grand-père de deux magnifiques jeunes enfants (Jade 20 mois et Léa 3 ans), je sais à quel point le bien être de nos proches nous tient tout particulièrement à cœur. C'est pourquoi la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs convie les citoyennes et les citoyens à une grande célébration de la famille. Les enfants sont à l'honneur; ils seront pompiers d'un jour! La vente de livres, l'exposition de véhicules et l'épluchette de blé d'inde sauront plaire à tous. Je vous invite à participer en grand nombre à la Journée de la Famille samedi le 19 août; pour la programmation voir le site [sadl.qc.ca](http://sadl.qc.ca).

**LES ÉLECTIONS** – En novembre vous serez convoqués à une autre grande célébration de notre vie collective. En effet, l'élection démocratique de vos représentants est, au-delà du devoir civique, une expression fondamentale de nos droits et de la santé de nos institutions. L'indifférence n'est pas une option. D'ici le 5 novembre, c'est l'occasion d'engager le dialogue.

**JE SUIS CANDIDAT** – J'ai décidé de solliciter un nouveau mandat de conseiller (district 6). Fort de mon expérience, je sais que la gestion des affaires municipales doit être améliorée, tout comme les relations avec les citoyens ainsi que la qualité des services. Ces enjeux me tiennent à cœur.

**VOS IDÉES** – J'irai à votre rencontre au cours des prochaines semaines. Je souhaite connaître vos attentes, partager vos insatisfactions et entendre vos projets. Surtout je veux mériter votre confiance. Ce sont vos idées qui dictent mes actions de conseiller.



Pour votre bien être et celui de Jade et Léa, parlons nous.

**Sylvain Harvey**

[sylvainharveysadl@gmail.com](mailto:sylvainharveysadl@gmail.com)

**Élections municipales de Sainte-Anne-des-Lacs**

**Les candidats en lice**

JACINTHE LALIBERTÉ

**Plusieurs annonces ont eu lieu lors du conseil municipal du 14 août, aucune surprise jusqu'à maintenant.**

**L'équipe de M<sup>me</sup> Laroche**

M<sup>me</sup> Monique Laroche, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, annonce sa candidature en vue des prochaines élections. Après maintes hésitations, elle se lance à nouveau dans la course. Sa forte expérience en politique municipale, près de 10 ans comme conseillère en plus de ses quatre années comme mairesse, la pousse à poursuivre sa mission auprès de ses citoyens.

Elle est à compléter son équipe. Plusieurs conseillers ont annoncé qu'ils se présentaient sous sa bannière. Tel est le cas de M. Jean-Sébastien Vaillancourt qui a choisi le district n° 1 et M. Normand Lamarche, le n° 6. M<sup>me</sup> Luce Lépine et M. Serge Grégoire sont encore indécis quant au choix de leur représentation électorale respective.

**Les conseillers indépendants**

M. Sylvain Harvey poursuivra comme conseiller indépendant dans le district n° 6. Quant à M. Sylvain Charron, le district n° 1 sera sa préférence. Celui-ci aimerait innover en se présentant comme conseiller indépendant tout en étant appuyé par un groupe de citoyens qui voudraient faire valoir leurs droits.



[www.amecq.ca](http://www.amecq.ca)

*Une action communautaire!*